

Rénovation énergétique

Se renseigner sur les aides disponibles pour la rénovation énergétique, demander une prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire

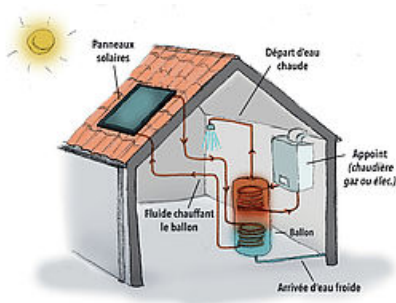
Rénover votre logement

Les aides financières

Pour connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre, prenez rendez-vous avec les professionnels du guichet unique Rénov'Occitanie 82. Ils vous informeront précisément sur les aides au niveau national, régional et local disponibles pour votre projet de rénovation énergétique. Ils vous apporteront également un conseil technique global et gratuit sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans votre habitat en conception ou en réhabilitation.

- **En savoir plus sur Rénov'Occitanie** (<https://renovoccitanie.laregion.fr/>)

Deux aides locales pour le chauffe-eau solaire



Les panneaux solaires thermiques transforment le rayonnement solaire en chaleur pour chauffer le ballon d'eau chaude. Quand l'ensoleillement est insuffisant, l'énergie d'appoint (gaz) chauffe l'eau via un circuit indépendant. **Ainsi, 70% de votre eau chaude est produite gratuitement.**

- **Prime « solaire »** : pour l'installation de votre chauffe-eau solaire bénéficier d'une **aide de 300 €**. Télécharger [le dossier de demande](#)
- **Aide GRDF** : Le Grand Montauban s'associe à GRDF pour vous aider à économiser de l'énergie et à développer les énergies renouvelables grâce à **une prime de 1 300 €** pour l'acquisition d'un chauffe-eau solaire couplé à l'installation ou au remplacement d'une chaudière-gaz. Télécharger [le dossier de demande](#)

- > **Simple** : un panneau solaire thermique n'est composé que de tubes en cuivre véhiculant un liquide antigel sous une vitre
- > **Fiable** : cette technologie permet une fiabilité du matériel avec des durées de vie d'au moins 20 ans
- > **Économique** : le coût d'investissement de 7000 e par chauffe-eau solaire est subventionné à près de 50% (prime unifiée, CEE et prime Grand Montauban / GRDF)
- > **Rentable** : avec 2200 heures d'ensoleillement par an à Montauban, une rentabilité est atteinte en 7 ans par rapport à un chauffe-eau électrique, soit un gain financier de plus de 8500 e sur 20 ans
- > **Écologique** : le mode de production d'eau chaude le plus écologique, pas de déchets nocifs et pas d'émissions de gaz à effet de serre !

Réalisation d'un cadastre solaire

La mise en œuvre d'un cadastre solaire fait partie des actions inscrites dans le [Plan Climat-Air-Energie Territorial du Grand-Montauban](#), dans un objectif de développement des énergies renouvelables.

Qu'est-ce qu'un cadastre solaire ?

C'est une carte interactive du territoire du Grand Montauban. Elle permet d'obtenir le potentiel solaire de son logement et de savoir si sa toiture est adaptée à l'installation de panneaux photovoltaïques pour transformer l'énergie en électricité ou en eau chaude . La carte permet également d'évaluer la production électricité et la production d'eau chaude.

Réaliser mon diagnostic énergétique et demander un devis

- > Je me connecte sur : <https://grandmontauban.insunwetrust.solar/> (<https://grandmontauban.insunwetrust.solar/>)
- > Je renseigne mon adresse postale.
- > Le cadastre calcule le potentiel solaire de la toiture de mon logement.
- > Je reçois une estimation de la surface de panneaux photovoltaïques à installer, le coût de l'installation et les gains possibles sur 20 ans.
- > La plateforme propose d'entrer en contact avec des artisans qualifiés de la région afin d'établir un devis.